



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2017

*Le Conseil Municipal d'Essé s'est réuni en séance ordinaire, le vendredi 9 juin 2017, sous la présidence de M. Joseph GESLIN, Maire.*

**Date de la convocation** : 2 juin 2017

**Nombre de conseillers en exercice** : 15

**Présents** : Joseph GESLIN, Annick HORTANCE, Jérémy LEBLOND, Christelle CHANTEUX, Guillaume CHAUVEAU, Christophe GESLIN, Florence GOMMELET, Sylvain OURY, Danièle RIVOIRAS, Yvette SAULNIER.

**Absent représenté** : M. Frédéric GILHODES par M. Joseph GESLIN – Mme Sonia ROYAUX par M. Jérémy LEBLOND.

**Absent excusé** : Mme Jeanne LORON, M. Sylvain CHEDMAIL, M. Ismaël GOUBA, M. GOUBA est arrivé au début des questions diverses.

**Secrétaire de séance** : Mme Annick HORTANCE

### **Cession d'un terrain situé Rue Pierre et Marie Curie - Signature acte de vente**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la cession de la parcelle C1 n°1213 d'une surface de 42 m<sup>2</sup> située en zone urbaine Rue Pierre et Marie Curie au prix de 2 226 €.

### **Acquisitions foncières - Assainissement collectif - Station d'épuration - Signature acte de vente**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise l'acquisition de terrain situé en zone agricole au lieu-dit La Motte Grenouillère d'une surface cumulée de 4902 m<sup>2</sup> au prix de 2 941.20 €.

### **Acquisitions foncières - ZAC des Lavandières - Signature acte de vente**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise l'acquisition partielle de la parcelle cadastrée ZE n°6 située en zone agricole au lieu-dit La Bretonnière d'une surface de 15 636 m<sup>2</sup> pour un montant d'indemnité principale de 30 568.38 € et d'indemnité de remploi de 4 056.84 €.

### **Transfert de compétences "gaz" au Syndicat Département d'Electrification (SDE 35)**

Dans le cadre du projet de desserte publique de gaz de la commune de Retiers, la commune d'Essé devrait être traversée par les conduites de gaz requises pour le projet.

Le Syndicat Départementale d'Electrification 35 (SDE 35) propose de prendre en charge, sur le périmètre des communes concernées par le projet :

- la mise en place du mode de gestion de la mission de service public afférente à la construction de réseau de gaz et à l'acheminement du gaz,
- et le suivi et le contrôle de la mission de développement et de distribution du réseau public de gaz.

Afin de permettre au SDE 35 l'exercice de cette compétence, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de transférer au SDE35 la compétence optionnelle d'Autorité Organisatrice des missions de service public relatives au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz.

## Budget principal - Décision modificative n°1

Afin de lancer des travaux d'investissement sur la voirie, le conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget principal suivante :

Opération 24 Bibliothèque – c/ 2313 constructions	- 30 000 €
Opération 31 Modernisation voirie – c/ 2152 installations de voirie	+ 30 000 €

## Rapport d'activité du service public d'assainissement non collectif exercice 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif pour l'exercice 2016.

## Questions diverses

Déclaration d'intention d'aliéner la parcelle cadastrée ZE n°52 d'une superficie de 799 m2 située 3 lotissement du Chemin Vert : sans suite

Création d'une médiathèque : informations sur les candidatures de maîtrise d'œuvre

Suppression et fusion des trésoreries de Retiers et Janzé

Survol de la commune par un drone

Mme Florence GOMMELET informe l'assemblée de l'organisation d'un Festilab à Amanlis samedi 1<sup>er</sup> juillet de 10h à 19h

## Prochaines réunions :

- Commission Finances : vendredi 30 juin à 17h

A Essé, le 16 juin 2017

Le Maire,

Joseph GESLIN

